

# L'ECHO DE



n° 496 du 26 juin 2025

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mardi-Jeudi 8h30-12h30 (sur RDV L'après-midi)

Tél. 02 99 96 20 91



drouges.fr



secretariat@drouges.bzh



mairie de Drouges

Ouvert le samedi 5 juillet de 9h à 12h

Prochain conseil municipal : jeudi 3 juillet 2025

## informations municipales

### “DONNERIE # 3”

#### Dimanche 14 septembre à Drouges

« ...Donne qui veut, prend qui a besoin !... »

Une donnerie, ce n'est ni une brocante, ni un vide-grenier.

Elle est ouverte à tous les particuliers : on apporte ce qu'on veut donner et/ou l'on vient prendre ce dont on a besoin.

*Par exemple, un objet encore en bon état dont on n'a plus besoin peut devenir un déchet. Au lieu de le mettre à la déchetterie, celui-ci pourrait intéresser quelqu'un ? d'où l'idée de le donner le 14 septembre !*

Pas de troc, pas de réciprocité, tout est donné ou déposé sans contrepartie. Le plaisir d'offrir et celui de recevoir.

Dépose à partir de 14H -

**Donnerie ouverte de 14 h à 17H 30**

Récupération si souhaitée : dès 17h30

**RDV Préau Rue St-Pierre**

On vous attend nombreux !

### Frelons asiatiques

Lorsque vous supposez la présence d'un nid de frelons asiatiques sur votre propriété

**1) Contactez la mairie** qui sollicitera le référent communal. Ce dernier constatera sur site la présence du nid de frelons asiatiques

**2) En cas de présence avérée d'un nid de frelons asiatiques, le référent communal contacte le prestataire choisi** pour programmer la destruction du nid.

«**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**»

Pour un particulier, la destruction du nid est financièrement sans incidence



Le département a été classé en état de vigilance sécheresse, par arrêté préfectoral du vendredi 13 juin 2025.

Cette décision fait suite à une détérioration notable des conditions hydrologiques sur le territoire. L'ensemble des usagers est ainsi appelé à la vigilance concernant leur consommation en eau.

Bien que l'Ille-et-Vilaine ait connu des pluies deux fois supérieures à la normale en janvier 2025, occasionnant même un épisode d'inondations majeur, le département affiche un déficit pluviométrique important depuis le début de l'année. Ce déficit varie de 30% dans le centre et le sud du territoire à près de 70 % sur le littoral. Ces conditions météorologiques entraînent une baisse sensible des débits des cours d'eau, ce qui menace la vie aquatique. On observe également un déstockage précoce des barrages qui assurent l'approvisionnement en eau potable, ainsi qu'un assèchement exceptionnel des sols.

Cette situation, bien que non critique à ce stade, est préoccupante. C'est pourquoi les membres du Comité de gestion de la ressource en eau du département, réunis en séance plénière le 4 juin 2025, ont unanimement recommandé le classement du département en situation de vigilance. Il s'agit du premier niveau de classification du risque sécheresse, avant l'alerte, l'alerte renforcée et la crise.

Afin de préserver la ressource, tous les usagers – particuliers, industriels, collectivités et exploitants agricoles – sont invités à réduire leur consommation en eau, quelle que soit son origine (réseau public d'eau potable, prélèvements dans le milieu naturel, etc.).

Pour faciliter l'accès aux informations et aux mesures applicables dans chaque commune, l'État met à disposition l'outil VIGIEAU.

## Agenda et informations diverses - suite

### Petites annonces

#### Vie paroissiale

**Célébration dominicale samedi 19 juillet 2025**

messe à l'église de Drouges à 18h

Plus d'informations sur : <https://rennes.catholique.fr/paroisses/paroisse-notre-dame-de-la-guerche>

#### Près de chez nous...

##### Festivals :

Le festival Désarticulé revient pour une 21ème édition haute en couleurs !

Le **vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juin 2025** à Moulins.

Découvrez les arts de la rue avec du théâtre et du cirque, de la musique et de la danse. Participez aux nombreux spectacles.

Retrouvez toute la programmation et les informations pratiques sur <https://ruedesarts.net/>

Le festival se déploiera sur le territoire de Vitré Communauté. D'autres dates sont également prévues dans les communes suivantes :

> à Mondevert le 5 juillet (gratuit)

> à Taillis le 6 juillet (gratuit)

\*\*\*\*\*

##### Balade « au fil des mots »

Organisée par la mission locale à Marcillé-Robert le **jeudi 3 Juillet** de 9h30 à 16h30 (repas offert) :

« Partage d'expériences autour de la santé mentale »

Inscriptions jusqu'au 27 juin au 02 99 75 18 07 (Fanny)

#### Café des aidants

##### RDV

\* **Le 4 juillet** : Thème « *Se retrouver avant l'été* »

\* **Le 5 septembre** : Thème « *Retrouvons-nous* »

accès libre de 14h30 à 16h

Lieu : Bulle Café, 2 rue Clairefontaine

35500 Vitré

Contact: 02 99 74 33 01

[s.drean-malecot@vitrecommunaute.org](mailto:s.drean-malecot@vitrecommunaute.org)

**Café des aidants®**



#### Don du sang



L'amicale des donneurs de sang du canton de La Guerche-de-Bretagne vous donne RDV

Salle polyvalente de La Vannerie à La Guerche

**Mercredi 8 Juillet 2025 de 8h45 à 13h**

**Puis le Jeudi 9 Juillet de 14h à 18h30**

Prendre RDV en ligne sur le site :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

**La Check List anti moustique tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère..

[www.bretagne.efs.sante.fr](http://www.bretagne.efs.sante.fr)

<h4>Ranger</h4> <p>à l'abri</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Brouettes</li><li><input type="checkbox"/> Seaux et arrosoirs</li><li><input type="checkbox"/> Jouets d'enfant, même les plus petits</li><li><input type="checkbox"/> Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau</li><li><input type="checkbox"/> Poubelles</li><li><input type="checkbox"/> Caisses, pots..</li><li><input type="checkbox"/> Remorques et matériel de chantier (tuiles..)</li></ul>	<h4>Vider</h4> <p>au moins après chaque pluie</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)</li><li><input type="checkbox"/> Cache-pots</li><li><input type="checkbox"/> Pieds de parasol</li><li><input type="checkbox"/> Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine..)</li><li><input type="checkbox"/> Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise..)</li><li><input type="checkbox"/> Pluviomètres</li><li><input type="checkbox"/> Eléments de décoration</li><li><input type="checkbox"/> Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !</li></ul>	<h4>Nettoyer</h4> <p>pour faciliter l'écoulement des eaux</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Gouttières, chéneaux</li><li><input type="checkbox"/> Regards d'eau de pluie</li><li><input type="checkbox"/> Rigoles ouvertes ou couvertes de grille</li><li><input type="checkbox"/> Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier..)</li></ul>
<h4>Couvrir</h4> <p>avec un voile ou une moustiquaire</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquille par la gouttière.. Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)</li><li><input type="checkbox"/> Bidons et fûts devant rester dehors</li></ul>	<h4>Entretenez</h4> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Piscines (veillez au bon dosage du chlore)</li><li><input type="checkbox"/> Terrasses sur plots</li><li><input type="checkbox"/> Caillebotis</li><li><input type="checkbox"/> Pompes de relevage</li><li><input type="checkbox"/> Bornes d'arrosage</li></ul>	

La Feuille Echo n° 497 paraîtra **24 juillet 2025**

Vos annonces peuvent être déposées en mairie avant le **vendredi 18 juillet 2025, 12H** dernier délai

**L'Echo et le Clin d'Œil sont téléchargeables sur le site internet.**

Possibilité de recevoir l'Echo par mail si vous en faites la demande au secrétariat.

Les procès-verbaux des réunions de conseils municipaux sont consultables sur le site internet ou sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie

La Page Facebook pour les dernières actualités.